

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
14 Septembre 2018

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 28

OBJET :
**14i. CCFL. RÉSEAU
CYCLO À NŒUDS.
ÉQUIPEMENT DES
AIRES D'ACCUEIL.
SIGNATURE D'UNE
CONVENTION.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID : 059-215904004-20180920-041020180141-AR-DE



L'an deux mil-dix-huit, le vingt SEPTEMBRE à dix-

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DIDELOT Bernard – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Franckie – Mme CARON Sophie Adjointe – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – M. BAUDRY José – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme BOUVET Margaret – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. PARENT Jacques – M. LORIDAN Bernard – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme DI PENTA Anna – M. HUE Jean-Luc – Mme ADONEL Louise – M. LAPIERRE Julien Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – Mme BORDEAU-MURA Charlotte – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – Mme DUMONT-DELAMBRE Catherine **donnant délégations respectives** à M. DUYCK Joël – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme CARON Sophie – M. KUJAWA Philippe.

ABSENT : M. MABRIEZ Philippe.

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

Le point-nœud, né au milieu des années 1990 en Belgique, s'est généralisé dans toute la Flandre Belge, en Wallonie, aux Pays-Bas et en Allemagne.

Ce réseau est composé de tronçons cyclables qui varient entre 1 et 5 kms. À chaque intersection, un point nœud numéroté est associé. Ils sont repérés grâce à un panneau comportant le numéro du point-nœud où l'on se trouve, mais aussi les directions suivantes. Chacun pouvant ainsi créer sa randonnée selon ses envies.

Prochainement, le réseau cyclo à nœuds « Vallée de la Lys » sera mis en place sur le territoire de la Communauté de Communes Flandre Lys, jalonné par le conseil départemental.

Un point de départ aménagé sera donc créé sur la commune de Merville, rue Duhamel Liard, à l'intersection du chemin de halage.

Le mobilier permettant l'aménagement de ce point de départ est financé par la CCFL, la pose et l'entretien sont à la charge de la commune.

Le conseil municipal invité, à l'unanimité autorise la signature par le maire d'une convention de partenariat entre la commune et la CCFL pour l'achat, l'implantation et l'entretien des équipements points de départ du réseau cyclo point nœuds « vallée de la Lys Monts de Flandre » sur la CCFL, ainsi que tout document s'y rapportant. Celle-ci est jointe à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.